

**COMMUNE DE COSSÉ EN CHAMPAGNE**  
**SÉANCE DU JEUDI 4 DÉCEMBRE 2014 A 20H00**  
**COMPTE RENDU**

*Date de convocation : 28/11/14*

*Date d'affichage : 28/11/14*

*Conseillers en exercice : 11*

*Présents: 10    Votants: 11*

*L'an deux mil quatorze, le quatre décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude MORAND, Maire.*

*Etaient présents : MMES M-C MORAND, C. DAVID, S. FOURMOND et Ms Ch. HERBERT, R. OGER, M. BAUDOIN, G BELAIR, S. COIGNARD, St. FOUCHER et J-F GARREAU.*

*Formant la majorité des membres en exercice.*

*Absent excusé: J-J LISSILLOUR, lequel a donné son pouvoir à Stéphane FOUCHER pour tout vote*

*Jean-François Garreau a été nommé secrétaire de séance.*

*Marie-Jo MESNIL, secrétaire de mairie assistait également à la présente séance.*

**Présentation des photos de la journée du festival de l'humour à Cossé le Vivien qui eut lieu le samedi 27 septembre 2014;**

**Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 6 novembre 2014 à l'unanimité;**

**Ordures Ménagères : Suppression du ramassage en porte à porte ;**

Christian Herbert rappelle au conseil municipal qu'en séance du 4 septembre a été abordée la question du ramassage des ordures ménagères en porte à porte en agglomération.

Considérant que la commune de Cossé en Champagne reste l'une des rares communes de la com-com à maintenir le service de ramassage des ordures ménagères en porte à porte en agglomération,

Considérant les coûts importants en transport et en personnel que cela engendre,

Considérant qu'il conviendrait d'offrir le service unique à tous les habitants de la commune du dépôt des ordures ménagères à l'espace propreté,

Considérant que l'information a été faite dans la « Babillarde » du mois d'octobre 2014 et qu'aucune remarque n'a été exprimée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de mettre fin au ramassage en porte à porte,

Charge Madame le Maire et Monsieur le Président de la com-com d'informer les habitants de cette modification,

Tous les habitants de la commune sans distinction déposeront par leurs soins leurs déchets à l'espace propreté,

Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**Présentation du projet d'aménagement des bâtiments communaux élaboré par le CAUE ;**

Madame le Maire rappelle à l'ensemble du conseil qu'il avait été décidé, en séance du 4 septembre, de faire appel au CAUE (Comité Architecture-Urbanisme-Environnement de la Mayenne) pour faire des propositions d'aménagement des bâtiments communaux (Route de Plaisance et Rue des Fours à Chaux). Le CAUE est venu présenter l'étude qu'ils ont élaborée sur les aménagements possibles des bâtiments communaux et les esquisses financières.

Les conseillers ont pris note des plans présentés, Madame le Maire invite l'ensemble du conseil à y réfléchir pour en discuter lors de la prochaine séance. Elle se charge, en partenariat avec les adjoints à réfléchir aux sources de financements pouvant être attendus.

## **Nomination d'une commission cimetière ponctuelle pour la reprise des concessions en état d'abandon ;**

Vu les articles L. 2223-17, L. 2223-18 et R. 2223-12 à R. 2223-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considérant que des concessions en état d'abandon pourraient être reprises dans le cimetière communal,

Il convient en premier lieu de nommer une commission chargée de recenser ces concessions.

Le conseil municipal donne son accord pour engager cette procédure dont l'instruction se fait sur une durée de 3 ans et nomme Mme Marie-Claude Morand et Messieurs Christian Herbert et Roland Oger membres de cette commission.

## **Remise du diplôme de « Citoyen d'honneur »**

Le conseil donne son accord pour honorer les bénévoles investis dans les TAP dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires à l'occasion des vœux du maire :

Liste :

Martine POIRIER	Sophie CHERREAU	Pierre MONNIER	M-France BAGUELIN
Isabelle MAUVIEUX	Germaine BREHIN	Félicité OGER	Liliane POUSSET
Michèle LAVOUÉ	Stéphane FOUCHER	Charles HERBERT	Janine MONNIER
Roland OGER			

Et d'autres bénévoles à l'occasion du repas intergénérationnel du CCAS :

Liste

Paul POUSSET	Madeleine LEMAITRE	Lucienne LESOURD	Henri LEMAITRE
--------------	--------------------	------------------	----------------

## **Questions diverses et informations :**

### **Compte rendu de la réunion entre les maires et l'inspectrice de l'académie ;**

Mme le Maire rend compte d'une réunion organisée par l'Inspectrice de l'Académie avec l'ensemble des maires des communes du secteur. Il s'agissait d'amener les maires à réfléchir sur le devenir de leur école compte tenu de la baisse générale des effectifs.

Proposition de l'Inspectrice de l'académie :

Constituer des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) concentrés (et non pas dispersés)

Avantage :

- Pérennisation des structures et des investissements,
- Mutualisation des investissements (équipements sportifs, restauration, accueil petite enfance et centre de loisirs),
- Prise en compte de l'accessibilité aux élèves handicapés,
- Offre de services hors temps scolaire, que ce soit dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP) ou du projet éducatif territorial (PEDT).

### **Infos com-com.**

Christian Herbert informe le conseil que la com-com peut accorder des subventions aux associations au titre des aides aux formations (éducateurs, arbitres.....) de l'ordre de 50% des frais engagés dans la limite de 300 €.

Puis Mme le Maire informe le conseil qu'elle a reçu Mr Hervé Jarry, directeur de Agrial 53 et Guillaume le responsable Agrial à Cossé. Ils ont le projet de réaliser des travaux chez AGRIAL et notamment des travaux

d'écoulement des eaux pluviales en mars-avril 2015. Ils nous proposent de travailler conjointement car les eaux pluviales de la rue des Ecoles se déversent naturellement dans leur propriété.

Un rendez-vous est fixé le vendredi 19 décembre à 14 heures sur site pour y réfléchir tous ensemble.

La séance est levée à 22h30